

Colloque des 40 ans de l'association l'ABRI



« Les enjeux de la transition sont-ils
économiques, sociaux et sanitaires? »

Quelles leçons du Ségur médico-social pour la transition
écologique ?

19 juin 2024



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale



Introduction

Les transitions

Les transitions sont en réalité mêlées les unes aux autres. Les enjeux de la transition sont donc économiques, sociaux et sanitaires

Pas de transition démographique sans transition écologique par exemple

Une action à mener en 3 temps :

- 1 – Se connaître
- 2 – Agir immédiatement
- 3 - Planifier

Se connaître pour agir : L'empreinte carbone de la branche autonomie

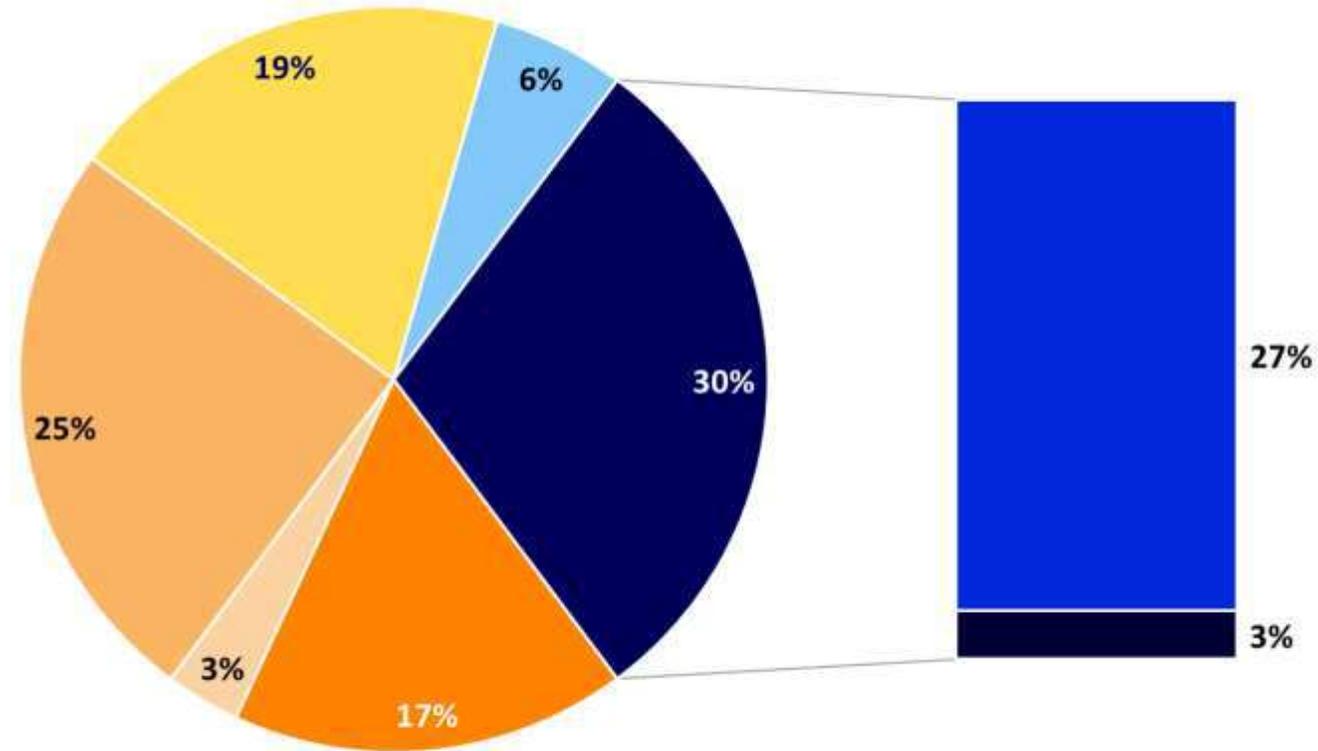
(Travaux CNSA/Shift Project)

RÉSULTATS PHASE I : UNE EMPREINTE DE LA BRANCHE AUTONOMIE DE 8,8MTCO2 SIMILAIRE À CELLES DES HÔPITAUX (HORS MÉDICAMENTS)

- **Un empreinte carbone autonomie annuelle = 8,8 MTCO2**
- **Peut se comparer à la santé (37% de l'empreinte hors médicaments) :**
 - L'empreinte carbone des **hôpitaux hors médicaments** et dispositifs médicaux : 8,98 MtCO2e
 - l'Autonomie représente un peu moins du double des émissions de la **médecine de ville** (estimée à 5,5 MtCO2e)
- **Avec des secteurs industriels ?**
 - en empreinte carbone (+ émissions importées - émissions exportées) : Avec les données de carbone 4 l'empreinte carbone de l'Autonomie est équivalente à celle du traitement des **déchets et eaux usées**
 - également comparable aux en émissions de gaz à effet de serre : 15 MtCO2e du numérique (comprenant aussi électronique et telecom) ou encore à la production de **ciment/béton** en France (environ 10 MtCO2e en 2018)

RÉSULTATS PHASE I : LES SOURCES DE CARBONE POUR L'AUTONOMIE

Répartition des émissions du secteur de l'Autonomie par poste



- Les **mobilités** pèsent plus que l'énergie : un gros sujet de parc de véhicule et d'organisation du transport à l'échelle territoire / pluri-opérateurs
- Un gros sujet **alimentation** qui pourrait être couplé avec des schémas régionaux de décarbonation (agriculture..) et de développement local
- Et bien sûr un gros poste **énergie et construction**



Le Ségur intègre
pleinement les
objectifs de transition
écologique

Rappel de la construction budgétaire

Dans la circulaire du 21 avril 2021, il est précisé que les projets soutenus dans le cadre du Ségur de la santé, doivent concourir à la transition énergétique et au respect de l'environnement par l'amélioration des performances et capacités thermiques et climatiques, plus globalement par la prise en compte des enjeux d'écoresponsabilité.

		2021	2022	2023	2024	Total
Objectif 1	Réhabiliter 60 000 places d'EHPAD	280	247,5	232,5	230	990
Objectif 2	Créer ou réhabiliter 20 000 logements en habitat intermédiaire (habitat inclusif et résidences autonomie)	20	45	45	45	155
Objectif 3	Mettre en œuvre un plan de rattrapage de l'offre en Outre Mer et Corse	20	17,5	17,5	20	75
Objectif 4	Soutenir l'investissement du quotidien	125	125	0	0	250
Objectif 5	Conseillers en énergie	2		3,2	2,8	8
Objectif 6	Tiers-lieux	3	2,5	2,5	2,5	10,5
	Reste à répartir / ingénierie		0,5	0,5	0,5	1,5
	TOTAL	450	440	300	300	1490

Bilan PAI IMMO

Le volet transformation écologique est pleinement intégré aux projets retenus.

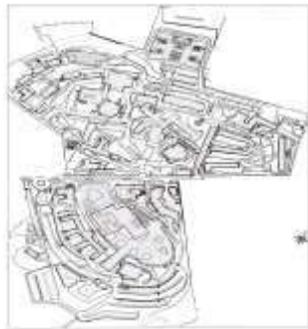
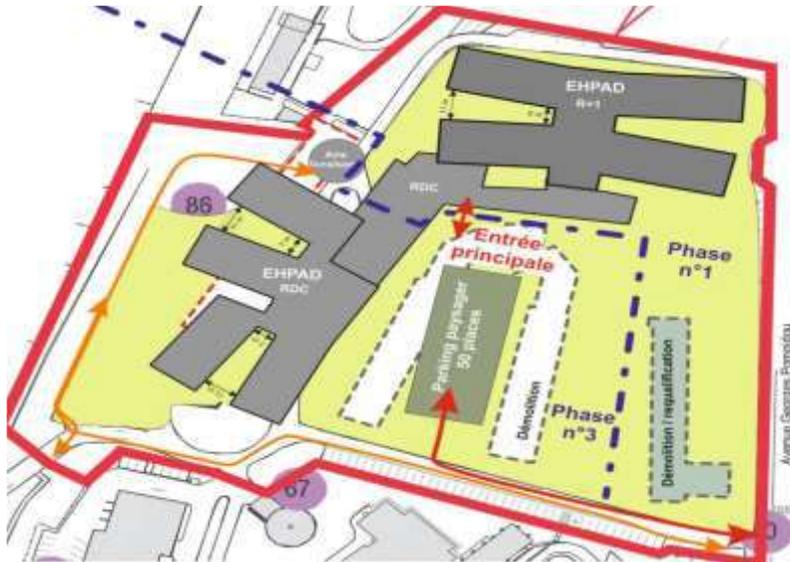
La plupart des projets retenus intègre ainsi une dimension liée à la maîtrise et à la réduction de la consommation d'énergie et d'eau mais aussi à la pérennité des performances techniques et environnementales (optimisation et amélioration de la maintenance et du fonctionnement).

La création ou le renforcement d'un cadre de vie sain et confortable (confort thermique, qualité acoustique, qualité de l'air) est également pris en compte.

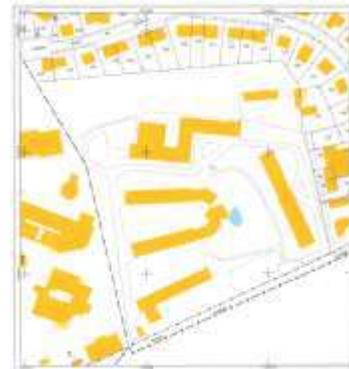
Certaines ARS (NA/PDL) ont même accordé des bonus avec un complément d'aide de 5% des travaux si la dimension écologique est particulièrement volontariste. Certaines ARS (Occitanie/IDF/Bretagne) ont mis en place une démarche commune relative au développement durable pour porter plus efficacement le sujet.

Par ailleurs, certaines ARS (PDL) tentent de consolider les réseaux CTEES au-delà de 2024 avec les CD.

Bilan PAI IMMO 2023



ARS N-A



Projet de reconstruction du site Parrot appartenant
au Centre Hospitalier de Périgueux

Projet : Reconstruction/ Relocalisation du site de Parrot de 227 lits et places d'EHPAD. L'objectif est d'offrir un établissement conçu pour une population en perte d'autonomie physique, cognitive et psychique en créant une structure autour de petites unités. Création de 204 places d'HT, 6 AJ, 12 HP, 5 AN et 14 places de PASA.

Montant de l'opération : 40 736 640,00 € TTC TDC VF (dép. subv.) - : 44 701 124 € TTC TDC (coût total d'opération dont équipement). TJ avant/après travaux: 52,82€/66,17€

Montant de la subvention PAI 2022 : 1 754 767 € de bonus écologique (5%) de la dépense subventionnable en prévision d'une aide PAI en 2023.

Points forts du projet sur la transformation de l'offre :

Diversification de l'offre en HP, AJ et HT, création de PASA, petites unités avec chambres de 22 m², sentiment d'être chez soi, espaces extérieurs de qualité... De plus, l'établissement à inauguré en 2022 leur projet Tiers-Lieux nommé «l'Atelier» (financé en 2021) qui vise à développer les liens intergénérationnels autour d'activités créatrices et fédératrices.

Sur le volet Développement Durable :

Maitrise et réduction de la consommation d'énergie et d'eau du futur bâtiment / pérennité des performances techniques et environnementales (optimisation et amélioration de la maintenance et du fonctionnement) / création d'un cadre de vie sain et confortable (confort thermique, qualité acoustique, qualité de l'air / contrôle de l'impact sur l'environnement extérieur

Calendrier (démarrage et livraison prévues): 03/2025 à 01/2030

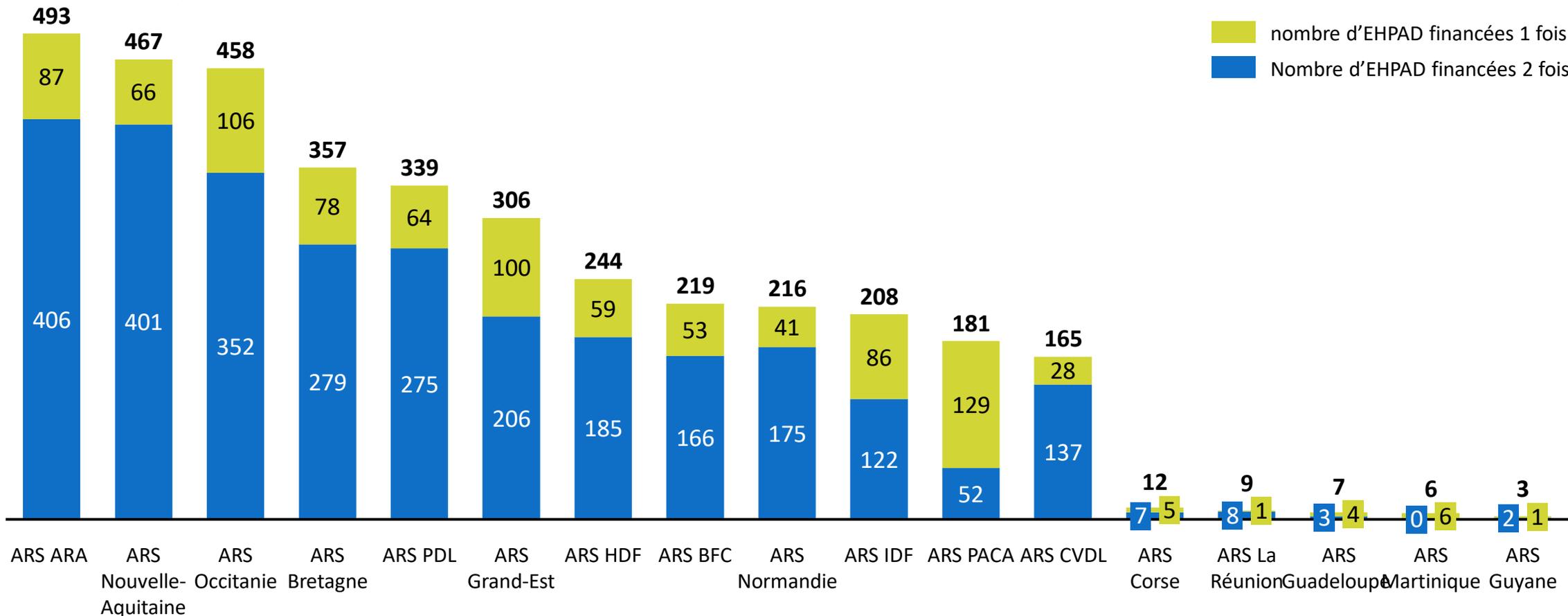


Les investissements du quotidien pour améliorer le confort d'été

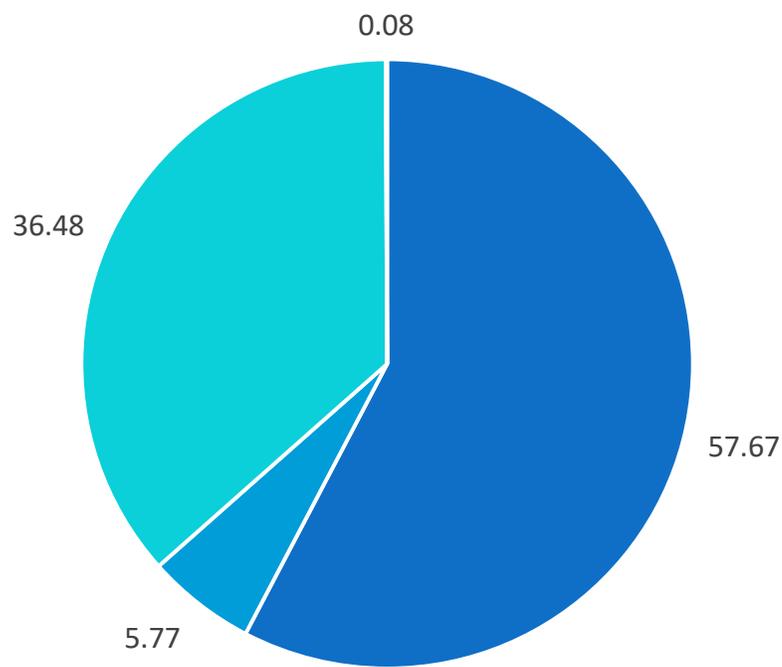
Bilan du PAI du Quotidien 2021-2022

Au total, 3690 EHPADs ont été financées par le dispositif PAIQ, dont 2776 à deux reprises (ou plus) pour un total de 7433 opérations
BUDGET GLOBAL DE 250 MILLIONS D'EUROS

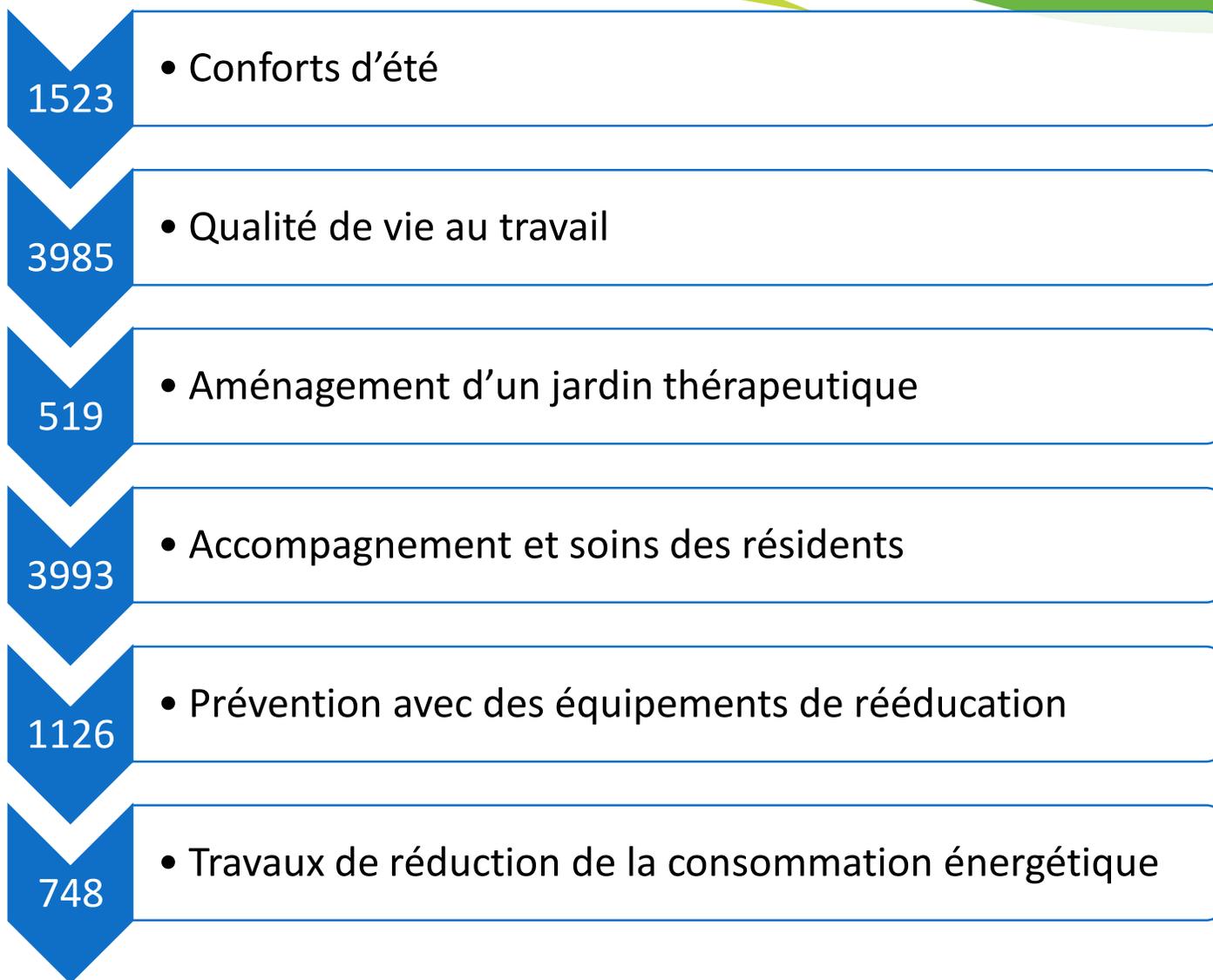
Nombre d'EHPAD financées par ARS (en unité)



Nature des dossiers déposés

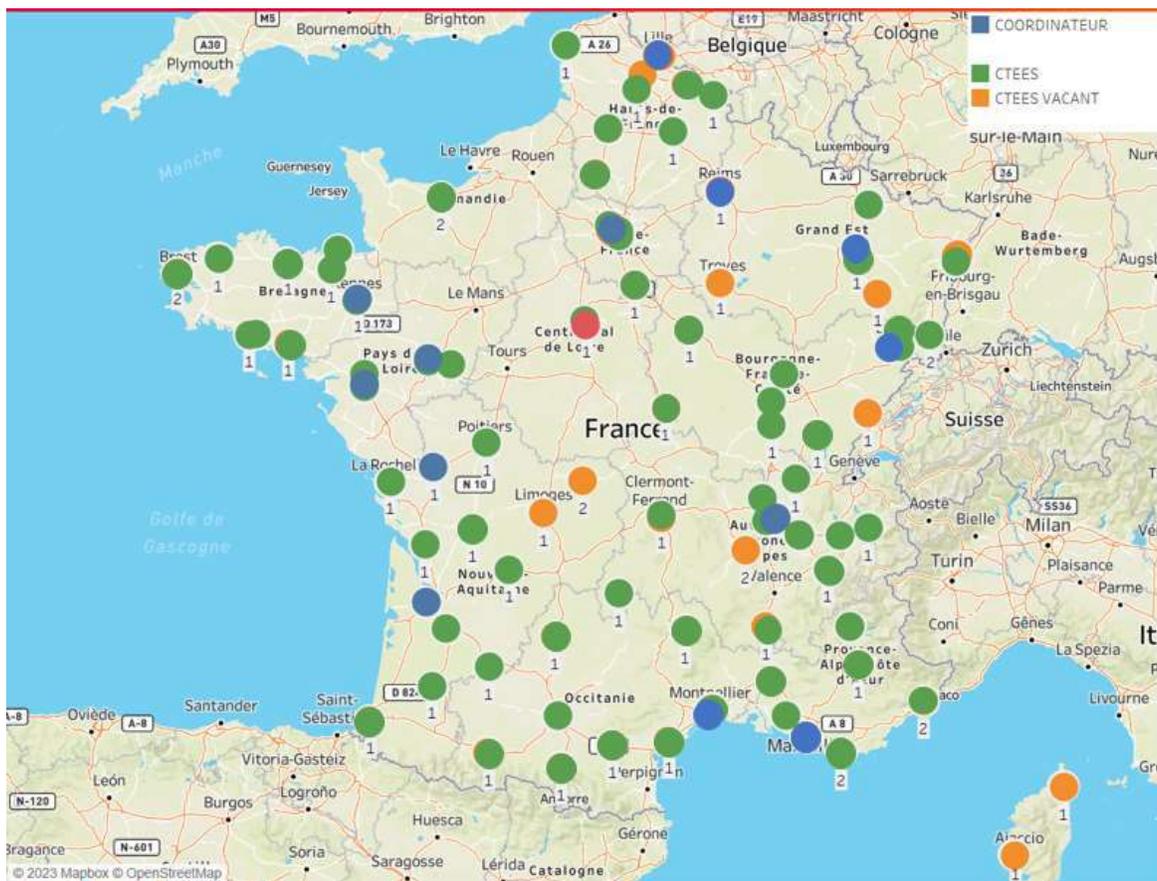


- Achat d'équipement ou matériel
- Opération de travaux
- Achat + travaux
- Non éligible



Les Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en santé (CTEES) au service des établissements

ETATS DES LIEUX DES RECRUTEMENTS



Taux de recrutement: 85%

47% de CDI

**15 Nouveaux postes via
l'AMI 2 CNSA
350 sites supplémentaires
couverts par le réseau**

CTEES

Réseau national des
conseillers en transition
énergétique et écologique
en santé

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU

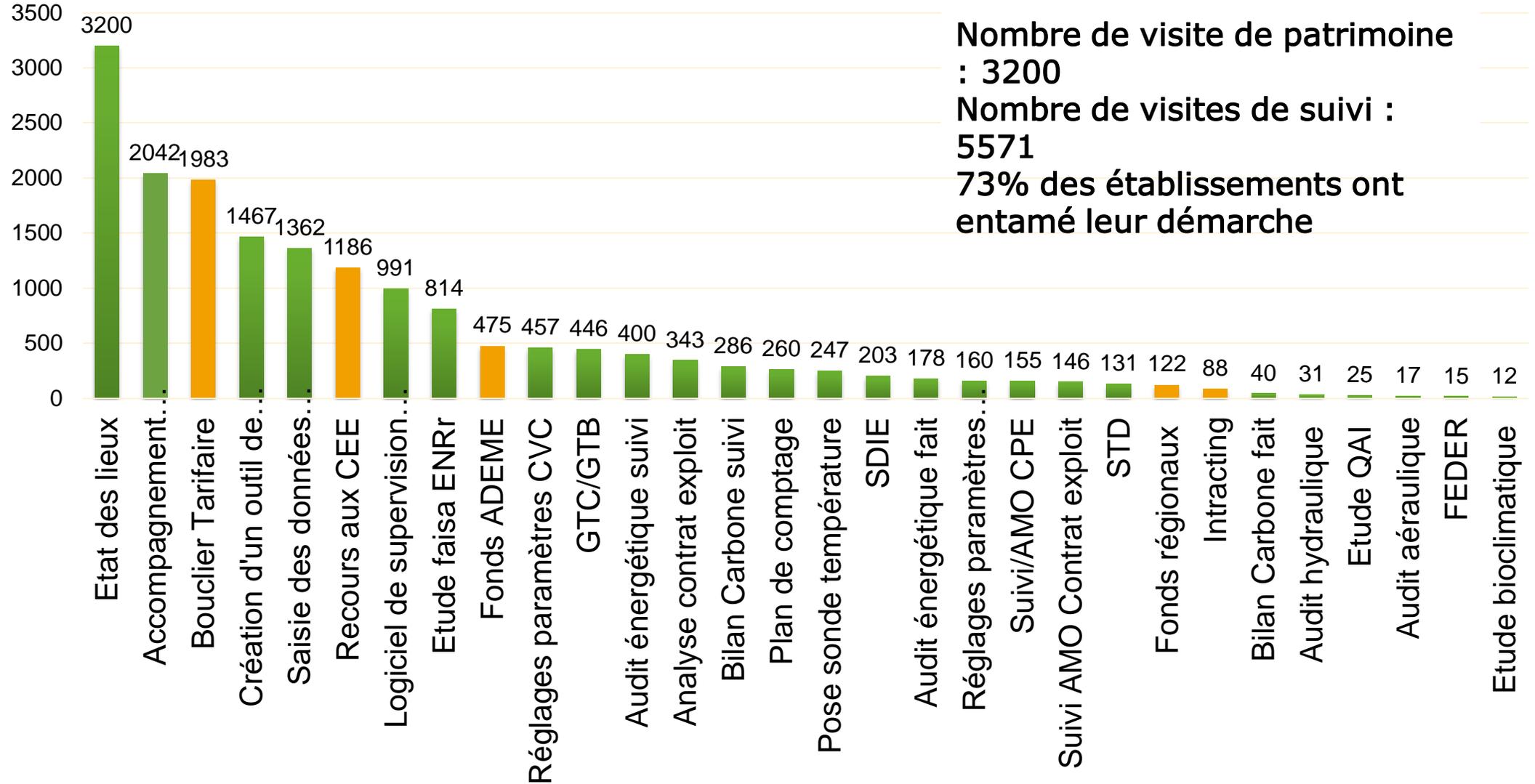
REGION / PORTEUR	NB ETB	SANITAIRE	ESMS	AUTRE
Auvergne-Rhône-Alpes	1021	286	719	16
Bourgogne-Franche-Comté	211	66	143	2
Bretagne	310	25	274	11
Corse	0	0	0	0
Centre-Val de Loire	104	18	80	6
Grand Est	307	156	134	17
Guadeloupe	4	0	4	0
Guyane	NC	NC	NC	0
Hauts-de-France	186	41	141	4
Ile-de-France	550	183	333	34
La Réunion	135	11	119	5
Nouvelle-Aquitaine	381	143	234	4
National	420	0	420	0
Normandie	388	180	190	18
Occitanie	624	163	445	16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	269	156	97	16
Pays de la Loire	343	15	324	4
TOTAL	5253	1443	3657	153

70% des structures accompagnées sont des ESMS

48% des ETS sont couverts par l'AMI

19% des ESMS sont couverts par l'AMI

PREMIÈRES ACTIONS



EVOLUTION EN 6 MOIS

	2021	2022	RESULTATS
Finess géographique couverts	3664	4355	+19%
Surface connue	65% 23 743 896 m ²	70 % 25 638 990 m ²	+ 10% par rapport au même parc en 2021
Consommation énergétique	<20% 4119 GWh	37% 4274 GWh	+ 17% par rapport au même parc en 2021
Efficacité du programme*	246 kWh/m ²	215 kWh/m ²	- 13% de consommation énergétique
Eau		Seulement 10 % connaît sa consommation	
Carbone	34% soumis 21% non 45 % ne sait pas	11% des données sur le scope 1 et 2 6% sur le scope 3	

* Moyenne de la somme des ratios (conso/surface) par établissement



La planification écologique du système de santé

Une feuille de route qui a permis de concrétiser les engagements autour de 7 axes :

1 - Bâtiment et maîtrise de l'énergie

2 - Achats durables

3 - Soins écoresponsables

4- Déchets du secteur

5- Formation et recherche en transformation écologique

6- Mobilités durables

7 - Impact environnemental du numérique

PESS

Une convention, signée en décembre 2023, qui décline ces engagements.

Cette convention se veut centrée sur l'objectif de décarbonation et de réduction des pollutions du secteur, s'inscrivant notamment dans le cadre plus large de la politique nationale « France Nation verte » pilotée par la Première ministre depuis 2022. Cette convention est également intégrative et élargit le champ des parties prenantes initiales, afin d'englober l'ensemble du secteur sanitaire et médico-social. Enfin, cette troisième convention fixe des objectifs clairs afin de mesurer annuellement les avancées relatives à la transformation du secteur.